



Certificat



Certificat en vertu de l'article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

I.1 Numéro du document

23/242059/030320231309

I.2 Type d'opérateur

- Operateur
 Groupe d'opérateurs

I.3 Opérateur

LES GOULUES SARL

17 rue de l'Orléanais

50130 Octeville - France

I.4 Organisme de contrôle

ECOCERT FRANCE SAS

FR-BIO-01

Lieudit Lamothe Ouest

32600L'Isle Jourdain

FRANCE

I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

Préparation

I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

(D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine

- production de produits biologiques
- production biologique avec une production non biologique

II.1 Répertoire des produits

Céréales, grains, légumes secs et dérivés

Pâtes à base de céréales et/ou de légumineuses sans oeufs, épices, Biologique
plantes aromatiques, légumes ou nature.

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7 Date et lieu

03/03/2023-l'Isle Jourdain
Le Directeur Général,
Thierry STOEDZEL

Signature

I.8 Validité

Certificat valide du **01/04/2021** au **31/03/2025**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

